

Voir Demain

Trimestriel N° 487- Avril / Juin 2022

Revue nationale de l'association Voir Ensemble

Dessine-moi un Ehpad



Voir
ensemble

DOSSIER

Dans quelle société
voulons-nous
vieillir ?
p. 2 à 8

REGARDS

Les déficients
visuels montent
au créneau
p. 9 à 12

Dans quelle société voulons-nous vieillir ?

Patrick Dehaynin, administrateur de Voir Ensemble.

« La jeunesse n'est qu'un mot », affirmait Pierre Bourdieu en 1978. On pourrait dire de même pour la vieillesse aujourd'hui. A partir de quand est-on vieux ? Il semble que tout dépende de l'âge des personnes qui répondent à la question. Un sondage de l'institut Viavoice sur l'isolement des seniors (20 avril 2019) montre que pour les 35-49 ans, on devient âgé à 66 ans, alors que pour les plus de 60 ans, ce n'est pas avant 76 ans. Dans le milieu professionnel on serait trop vieux à 50 ans !

Dans beaucoup de sociétés traditionnelles, les personnes âgées sont respectées en tant qu'« aînées ». Toutefois, dans des sociétés dites modernes, elles le sont moins. Leur marginalisation peut même être structurelle.

Les progrès médicaux, l'amélioration des dépistages et de la qualité de l'accompagnement, la meilleure prise en charge des soins et le respect des projets de vie permettent aujourd'hui aux personnes en situation de handicap de vivre plus longtemps et dans de meilleures conditions. Le vieillissement des personnes handicapées est désormais un phénomène naturel, au même titre que le vieillissement de la population toute entière. Tout comme les personnes qui vieillissent, les personnes en situation de handicap sont confrontées à l'ensemble des pathologies du vieillissement. Le cumul des pathologies, l'accroissement de la fatigabilité, la perte d'autonomie sont autant de difficultés qu'éprouvent les personnes avec l'avancée en âge. Face à ce constat, de nouveaux besoins apparaissent depuis plusieurs années, tels que la prise en charge et l'accompagnement de la personne handicapée qui vieillit, à domicile ou en institution.

L'évolution sur le vieillissement

L'actualité, secouée par le scandale des Ehpad Orpéa et Korian, a mis en lumière les difficultés de l'accompagnement des personnes âgées et

handicapées dépendantes. Dans quelle société voulons-nous vivre et surtout vieillir ? Quelles solutions et quelles innovations devons-nous mettre en place pour permettre de vivre plus longtemps en bonne forme, sans avoir comme seul horizon la dépendance et l'institution.

L'émotion suscitée par les révélations sur les Ehpad privés ne doit pas occulter une nécessaire réflexion de fond sur la place des personnes âgées et/ou handicapées dépendantes dans notre société. Quelle fin de vie souhaiterions-nous pour nous-mêmes : celle dont les images et reportages ont choqué le grand public ?

Chacun semble découvrir avec effarement comment nous accompagnons l'avancée en âge de nos parents. Or, depuis plusieurs décennies, les rapports ne manquent pas pour alerter sur la situation dégradée de l'accueil et de l'accompagnement des personnes âgées et handicapées dépendantes. Une situation qui, aujourd'hui, est aggravée par la crise des métiers de l'humain : pénurie de personnel, notamment en raison du manque d'attractivité du secteur dû aux faibles rémunérations et à la non-reconnaissance du travail effectué.

Depuis les années 2000, la question du vieillissement des personnes en situation de handicap occupe une place centrale dans les politiques publiques françaises. En parallèle, les structures d'accueil et d'hébergement sont de plus en plus confrontées à ces nouveaux besoins et ne peuvent en général répondre que partiellement à cette demande. Aujourd'hui des réflexions majeures se dessinent autour de la loi d'adaptation de la société au vieillissement et de la dépendance comme 5^e risque. Hélas, chacun constate, lors des visites à nos anciens dans les Ehpad ou à domicile, qu'il y a encore des écarts entre l'intention de la loi et sa mise en œuvre. Les mandats présidentiels se succèdent, chaque programme met en avant la loi Grand Âge, mais celle-ci reste encore et toujours dans les cartons. ■

Voix Demain, revue de l'association Voir Ensemble, Mouvement chrétien des personnes aveugles et malvoyantes.

Association reconnue d'utilité publique en 1954. 15 rue Mayet - 75006 Paris. Tél. : 01 53 86 00 00. voirdein@voirensemble.asso.fr
Directeur de la publication : Jacques Charlin. Directrice de la rédaction : Marion Montessuy. Comité éditorial : Marie-Claude Cressant, Cécile Guimbert, Hervé Rollin, Olivier Randria, Sylvie Thézé.

Crédit photo couverture : © Voir Ensemble. Réalisation : Voir Ensemble. Secrétaire de rédaction/révision : Sylvie Thézé.

Maquette : Sylvie Thézé. voirdein@voirensemble.asso.fr / Imprimeur : Chauveau-Indica - 28630 Le Coudray

Édité en caractères ordinaires, braille intégral et abrégé, en version électronique et audio accessibles sur le site Internet de l'association.

CCP : Paris 00 734 70 P 020. ISSN : 1285 - 4069. Commission paritaire : 0223 G80747. Dépôt légal : 1^{er} avril 2022

Retrouvez
l'association
Voir Ensemble
dans toutes ses
composantes,
groupes,
commissions,
établissements
et services,
sur notre site
Internet :
[www.
voirensemble.
asso.fr](http://www.voirensemble.asso.fr)

Dans un secteur médico-social sous tension, le vieillissement des résidents en situation de handicap accueillis au sein des établissements de Voir Ensemble (foyers de vie, foyers d'accueil médicalisés ou Ehpad) oblige les professionnels à réfléchir en permanence aux actions et innovations qui vont améliorer au quotidien la vie de ces personnes. Un axe sur lequel l'association Voir Ensemble s'engage fortement dans son projet associatif 2021-2030.

Un secteur sous tension

Martine Wesolek, directrice du pôle Centre-Auvergne-Bourgogne de Voir Ensemble.

Le secteur médico-social rencontre depuis plusieurs années des difficultés, en particulier en ce qui concerne le recrutement de certains professionnels. D'autre part, les demandes et les besoins des usagers évoluent et les lieux qui les accueillent doivent s'adapter à ces nouvelles attentes.

La situation est aussi tendue dans les établissements médico-sociaux que dans le secteur hospitalier : le recrutement est difficile en raison du manque d'attractivité des métiers, dû en grand partie aux faibles rémunérations et au manque de reconnaissance du travail des professionnels (*encadré Crise des métiers de l'humain, ndlr*). A cela s'est ajouté l'indemnité Laforcade⁽¹⁾ qui crée des tensions supplémentaires au sein des structures : elle est donnée à certains professionnels uniquement, une situation qui ne dépend que du financeur, (l'ARS – Agence régionale de santé – finance, pas le Conseil départemental), pour des missions et des postes équivalents. En outre, quand un poste se libère, on ne peut pas embaucher des personnes dont la formation ne correspond pas, une aide-médico-psychologique (AMP) ou un accompagnant éducatif et social (AES) à la place d'une aide-soignante ; ce sont des compétences et des métiers différents, les premiers ne sont pas là pour faire du soin ni du nursing. Ce que nous serons peut-être obligés de faire en raison de ces problèmes de recrutement.

besoins du terrain. Il nous faut des auxiliaires de vie, des personnes qui travaillent déjà au domicile et qui seraient amenées à faire ce type d'interventions en plus d'une présence la nuit.

Dans notre Ehpad, il y a un agent de service en plus d'une aide-soignante. Dans les foyers médicalisés, nous avons deux personnels de nuit, une obligation qui nous a été imposée ainsi qu'au Conseil départemental après la visite de sécurité, mais qui n'est pas prise en charge en totalité par ce dernier. Lors d'un départ (retraite, choix d'une autre profession...), nous essayons de trouver d'autres profils qui conviennent mieux à la couverture de ces besoins.

La formation du personnel fait partie intégrante de la réflexion autour de l'accompagnement. C'est un vrai changement, car les professionnels les plus anciens ont connu les résidents plus autonomes. Face au vieillissement, il faut aménager les pratiques ●●●

Au foyer Terre-Neuve

« Ici, tout le monde n'a pas le Ségur, mais tous [éducateur spécialisé, aide médico-psychologique (AMP), moniteur-éducateur, auxiliaire de vie sociale (AVS), aide-soignant] ont les mêmes tâches. Par choix, nous n'avons pas que des aides-soignants sur une unité lourdement dépendante ou que des éducateurs pour les résidents plus autonomes, car l'équipe est pluridisciplinaire, avec chacun sa valeur ajoutée en fonction de sa formation initiale. Lucie Jacquenod, Cheffe de service Terre-Neuve. ■

Des besoins qui évoluent

Dans le cadre du vieillissement des résidents, nous devons revoir notre organisation. Dans nos foyers de vie médicalisés, nous devons investir dans du matériel de plus en plus médicalisé. Aujourd'hui, nous faisons du nursing la nuit (changement des protections...). Nous ne pouvons pas demander à nos surveillants de nuit de le faire, cette profession ne correspond donc plus aux

Crise des métiers de l'humain

En janvier 2022, les associations de solidarité réunies au sein de l'Uniopss ont fait entendre leur voix pendant une semaine pour sensibiliser l'opinion et interpeller les pouvoirs publics à travers différentes initiatives, tant nationales que régionales. La situation se dégrade dans les établissements et services des secteurs social, médico-social et socio-judiciaire, confrontés à une pénurie croissante de personnels qualifiés. Absence de revalorisation salariale, sous-effectif, épuisement, sentiment de non-reconnaissance... on compte actuellement 64 000 postes vacants dans ces secteurs, en dehors même des absences ponctuelles pour cause de pandémie. Ces tensions en matière de ressources humaines mettent en danger la continuité et la qualité de l'accompagnement des personnes fragiles et vulnérables. Enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, de précarité, de pauvreté, personnes confrontées à des addictions, jeunes en conflit avec la loi... toutes ces personnes ont en effet besoin chaque jour de l'attention, du soutien, de l'engagement de ces professionnels du soin et de l'accompagnement (plus de 800 000 dans le secteur associatif). Il est temps de reconnaître leur engagement et leur rôle essentiel dans la société ! [...]

Retrouvez l'intégralité de l'article sur le site de Voir Ensemble dans les actualités. ■

1. Les accords du Ségur de la santé de juillet 2020 ont prévu la revalorisation des professionnels des établissements de santé et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) par complément de rémunération de 183 euros nets par mois.



- d'accompagnement : rythmes de vie, activités, soins..., tout change (*encadré Convivialité et cocooning*).

L'Ehpad du futur

L'association a mené pendant plusieurs années une réflexion sur son nouvel Ehpad en prenant en compte les attentes du public accueilli, les réalités de l'accompagnement de personnes avec différents degrés de dépendance, les exigences environnementales, avec une attention particulière à l'emplacement du site de reconstruction (au cœur de la vie de la cité et pas isolé). L'Ehpad est un lieu de vie, pas un mouvoir ni un lieu de soins. Les personnes qui rentrent à l'Ehpad ont, en général, plus de 85 ans, elles sont plutôt très dépendantes, certaines ont toute leur tête, d'autres pas. Nous devons leur proposer un « chez-eux » et pas une annexe de l'hôpital.

Dans la mesure du possible (proximité géographique), une visite est faite à la personne avant son entrée à l'Ehpad pour diminuer le niveau de stress dû au changement de lieu de vie. Nous lui expliquons comment cela va se passer avant. Elle peut, si cela lui est possible, visiter les lieux au préalable. Mais surtout, nous pouvons connaître ses besoins et ses attentes, pierre angulaire de l'accueil et de l'accompagnement. Cela demande beaucoup de temps, mais c'est essentiel pour le bien-être du résident. ■

Rénover ou reconstruire ?

Marion Montessuy, directrice générale de Voir Ensemble.

Pour répondre aux besoins d'accompagnement spécifiques des personnes âgées et/ou handicapées vieillissantes, la réflexion sur la conception des espaces de vie a une grande importance. Retour sur les choix faits par Voir Ensemble.

Les établissements installés dans du bâti ancien peinent parfois à répondre aux exigences de qualité et de fonctionnalité attendues aujourd'hui. Faut-il vendre ou trouver d'autres options pour assurer un accompagnement de qualité, centré sur une inclusion vers une plus grande autonomie ? A Voir Ensemble, nous avons un patrimoine ancien, qui provient souvent de legs. L'accessibilité, les normes d'hygiène ou encore la surface des chambres ont beaucoup évolué et cela nous oblige à optimiser, voire à repenser nos bâtiments. Là où les aménagements nécessaires étaient possibles en termes d'espace disponible et de coût, nous les avons réalisés : la mise en place de sanitaires et de douches dans les chambres des résidents, par exemple. Mais ce n'est pas toujours envisageable du fait de la configuration du bâtiment, nous n'hésitons pas alors à penser à une reconstruction. Nous en profitons pour demander une augmentation du nombre de places, cela fait partie des pistes d'évolution pour répondre au besoin grandissant de places d'accueil.

Convivialité et cocooning

Les chambres du nouvel Ehpad Saint-Pierre (*photo de Une*) ont une surface de 22 m² et ressemblent à de vraies chambres, se rapprochant de chambres d'hôtel. Les espaces communs sont pensés pour améliorer la convivialité, avec une salle de restauration, et pas une cantine, et un endroit pour accueillir les familles. Les dimanches et les jours de fête nous mettront des nappes en tissu. Nous avons souhaité qu'il y ait beaucoup d'éclairages naturels pour augmenter la convivialité. Au niveau du mobilier, nous souhaitons un aménagement cocooning, un peu plus cher que le mobilier habituel en institution, mais plus chaleureux, n'oublions pas que c'est un lieu de vie.

Une salle de repos pour le bien-être des salariés et une salle à manger donneront sur le jardin intérieur avec un mobilier agréable et confortable, obtenu grâce à un appel à projet qui permettra, si nous sommes retenus, de financer cette partie. Les espaces extérieurs seront très agréables et nous aurons également quelques balcons et terrasses.

L'ARS et le Conseil départemental ont demandé d'arbitrer entre une salle snoezelen (espace de stimulation sensorielle) et une balnéothérapie. Nous avons choisi la balnéo et nous aurons des chariots snoezelen, qui ne remplaceront pas complètement une salle dédiée. Ils ont également rejeté le financement des tisaneries dans chaque unité de vie, inutiles et occupant trop de surface selon eux, un lieu où les familles en visite auraient pu se retrouver avec le résident pour partager un goûter. ■

Pour l'Ehpad la résidence Saint-Pierre, le choix a été fait de reconstruire parce que l'amélioration des conditions d'accueil dans le bâtiment d'origine n'était pas possible en raison de sa vétusté et la décision de déménager a été prise. Cela nécessite de réfléchir à l'architecture de demain, notamment dans le cas de personnes qui ne souhaitent plus vivre à leur domicile mais sont encore autonomes : une résidence senior en parallèle de l'Ehpad, avec des accès possibles sur la ville ou le village pour éviter le sentiment d'isolement ou d'enfermement.

Dans le cas des personnes handicapées vieillissantes, nous avons plusieurs établissements qui ont des unités spécialisées, toutes situées dans des bâtiments qui ont été rénovés. Là où nous avons des bâtiments anciens, nous avons fait construire à côté de nouveaux locaux, plus adaptés à la vie quotidienne des résidents moins autonomes et plus conformes à notre souhait d'inclusion, tout en facilitant la vie des professionnels qui les accompagnent. ■



Un lieu de vie avant tout

Valérie Noël, directrice adjointe du FAM Beaubois (22).

La dépendance n'est pas liée uniquement au grand âge. Le public accueilli à Beaubois, dans les Côtes d'Armor (22), est divers et nécessite de penser un accompagnement au plus près des besoins de chacun.

Nous faisons face à une forme d'hétérogénéité en termes de dépendance sur la structure qui fait que nous avons créé des unités pour des personnes qui sont âgées, plus dépendantes physiquement en fonction des pathologies et, parallèlement, nous en avons pour des jeunes qui sont pleins de vie. Les rythmes de vie ne sont pas les mêmes, les appétences non plus, parce que nous accueillons aussi bien des jeunes, un tiers de nos résidents ont entre 20 et 25 ans, avec plein de projets comme les jeunes de cet âge, et des personnes qui, comme notre doyenne de 76 ans, sont âgées.

Le critère d'entrée à Beaubois est la déficience visuelle avec handicaps associés : un public avec un handicap moteur, par exemple, qui nécessite un ratio d'encadrement plus conséquent, parce qu'il y a des transferts entre le lit et le fauteuil, une aide à l'alimentation, parce que certaines personnes ne sont pas en capacité de pouvoir se nourrir seules. Nous avons une unité de personnes sourdes-aveugles, donc des handicaps rares, qui ne nécessitent pas un accompagnement portant sur les gestes du quotidien, mais qui repose sur la communication parce qu'ils utilisent la langue des signes française, les mains dans les mains. Nous avons également un public qui est moins dépendant physiquement, mais qui, du fait des troubles psychiques, nécessite une présence du professionnel dans l'étayage et la relation, mais pas forcément de la même teneur sur des gestes du quotidien.

S'adapter aux besoins

Cela demande de la part des professionnels souplesse et mobilité. Sur l'unité où il y a une dépendance plus conséquente, nous devons être vigilants aux troubles musculo-squelettiques (TMS) du côté des professionnels, des problématiques de dos, par exemple, dans le cas des transferts de personnes. Car même quand on est équipé, il faut se pencher pour faire les lacets, mettre les cale-pieds, déplacer les fauteuils. Nous avons fait venir la médecine du travail pour voir si, d'un point de vue ergonomique, il y avait des choses à aménager : rails de transfert, fauteuil pour que le professionnel puisse poser ses coudes pour donner à manger. Côté risques psycho-sociaux (RPS), nous vivons parfois des situations agitées : il faut donner la possibilité de souffler à l'encadrement.

Cela a été relevé dans les derniers scandales sur les Ehpad, c'est aussi l'organisation générale du secteur qui est pointée. Comme dans toutes les structures médico-sociales, nous fonctionnons à flux tendu. Nous manquons particulièrement d'infirmières pour couvrir les besoins au-delà des horaires de bureau du lundi au vendredi, mais ces postes supplémentaires ne seraient pas pris en charge par nos financeurs, donc nous sommes obligés de faire sans.

C'est un réel souci chez nous parce que nous avons plus de soins à apporter aux personnes handicapées vieillissantes. Une dame sourde-aveugle accueillie chez nous a dû subir une intervention nécessitant trois jours d'hospitalisation. L'hôpital nous a demandé de détacher quelqu'un pour venir sur les trois jours pour communiquer en langue des signes. Comme elle ne voit ni n'entend pas, l'équipe de soignants de l'hôpital a avoué être démunie. Nous avons proposé plutôt que de la maintenir trois jours à l'hôpital, qu'elle reste une seule journée et de la faire revenir dans sa chambre, un environnement plus sécurisant pour elle. Nos infirmières ont accepté d'assurer la surveillance médicale ici, ce qui veut dire qu'elles doivent faire des heures supplémentaires. On détache un professionnel qui va passer la nuit à l'hôpital avec elle pour la phase de réveil pour éviter qu'elle panique, qu'elle arrache tout, pour que l'équipe soignante de l'hôpital puisse comprendre ce qui l'inquiète grâce à notre intermédiation et intervenir au mieux par rapport aux soins. Ce n'est pas la première fois que nous devons mettre en place ce type de dispositif.

Il existe un vrai esprit de solidarité au sein de l'équipe pour qu'aucune personne accueillie ne se sente abandonnée et qu'aucun professionnel n'aie l'impression d'être seul pour faire face à un problème qui sort de l'ordinaire.

Valoriser les compétences des personnes

L'établissement n'est pas juste un lieu de soins, c'est avant tout un lieu de vie, leur domicile. La porte d'entrée est bien d'être un lieu de vie, dans lequel il faut apporter une aide au niveau de la vie quotidienne, mais aussi du soin. Le milieu ordinaire n'est pas possible pour ces personnes.





© VE/Ehpad Saint-Satur

Le matériel est adapté à la déficience visuelle : ajout de braille et de points de repères sur les jeux et le matériel servant aux activités.



- Il n'y a pas de réponse unique, il faut répondre au plus près du besoin de la personne dans sa singularité. Il faut concilier autonomie domiciliaire et autonomie sociale. Un grand nombre de personnes ont souhaité vivre chez elle avant de demander à venir en institution, plus pour lutter contre l'isolement que par un manque d'autonomie pour faire leurs courses ou se faire à manger, mais pour être dans un cadre de vie rassurant, sécurisant, dans lequel elles trouvent l'accompagnement nécessaire par rapport aux difficultés rencontrées et la mise en valeur de leurs compétences. ■

Dans la vie jusqu'au bout

Comme dans les autres structures de Voir Ensemble, les équipes de Beaubois ne se contentent pas d'accompagner les personnes dans les gestes du quotidien et les soins, elles sont également mobilisées pour proposer des activités valorisantes.

Pour les loisirs, ils ont développé un partenariat avec Cap Armor, une association située à proximité (Jugon), qui propose deux activités sportives sur plan d'eau et d'autres activités comme le tir à l'arc. Les professionnels de Beaubois sensibilisent les animateurs de Cap Armor à la déficience visuelle. En échange, les animateurs les accueillent pour une journée tir à l'arc, paddle ou autres pour réfléchir collectivement aux adaptations pour que les personnes en situation de handicap (aveugles, troubles moteurs...) puissent découvrir et pratiquer ces activités en toute sécurité, encadrées par les animateurs de Cap Armor soutenus par les professionnels de l'établissement. ■

Voir Ensemble s'engage

Tiré du projet associatif 2021-2030 de Voir Ensemble.

Le projet de Voir Ensemble s'inscrit dans le respect de la dignité des personnes handicapées vieillissantes et plus largement des personnes en situation de handicap sensoriel en perte d'autonomie. L'enjeu est d'envisager le vieillissement comme une période de la vie d'une personne avec ses richesses d'expérience de vie et ses choix : être avant tout une personne et pas seulement une personne handicapée vieillissante.

Notre projet s'inscrit dans le respect de la dignité des personnes handicapées vieillissantes et plus largement des personnes en situation de handicap sensoriel en perte d'autonomie.

Il s'agit aujourd'hui d'anticiper les attentes des personnes accompagnées et les nouvelles conséquences dues à l'allongement de la durée de vie. La personne vieillissante nécessite un accueil et un accompagnement de plus en plus conséquent en fonction de l'altération de ses capacités. La vie est une succession de ruptures que chacun affronte plus ou moins bien avec l'avancée en âge et ses difficultés, voire ses déficiences.

Depuis plusieurs années, de nouveaux besoins apparaissent pour la prise en charge et l'accompagnement de la personne handicapée qui vieillit, à domicile ou en institution.

réponses et créer du lien entre les différents acteurs pour qu'ils apportent une réponse cohérente, homogène et durable.

- Elle affirme qu'il est urgent de voter la loi Grand Âge et de réfléchir à des solutions innovantes pour permettre à chaque personne de vivre sa vieillesse de manière adaptée et d'envisager une fin de vie sereine : Ehpad, domicile, dispositifs articulant plusieurs possibilités pour permettre le répit des aidants, s'appuyant sur l'expertise de professionnels formés et reconnus.
- Il est aujourd'hui indispensable d'offrir un éventail de possibilités de logements adaptés aux personnes vieillissantes, alternative au milieu institutionnel.
- Il est nécessaire de renforcer les liens entre la santé et le médico-social à travers des conventions d'accompagnement du public déficient sensoriel.

Nos propositions

- Voir Ensemble veut sortir de la sectorisation des

Retrouvez les informations sur nos établissements d'accueil sur : <https://www.voirensemble.asso.fr/etablissements> ■



Maintenir l'autonomie autant que possible

Lucie Jacquenod, cheffe de service du foyer Terre-Neuve.

Certaines situations de handicap, notamment dans le cas de handicaps associés, créent de fait une dépendance, qui s'aggrave quand les personnes vieillissent.

Dans notre projet d'établissement, qui se décline dans les projets de service, nous avons plusieurs points qui abordent le sujet du vieillissement, notamment, comment apporter des aides pertinentes aux personnes en perte d'autonomie en fonction de l'âge, de l'évolution des pathologies et/ou de la survenue de maladies invalidantes. Il faut redoubler de vigilance sur certaines pathologies, maintenir les acquis de la personne tout en ayant à l'esprit de ne pas faire d'acharnement, adapter les stimulations aux capacités évolutives du fait du vieillissement, être vigilant sur les exigences, prévenir les problèmes cutanés, les chutes...

Nous travaillons sur le lieu de vie des résidents et nous les accompagnons jusqu'au bout dans la mesure du possible. Hormis une hospitalisation en fin de vie si la situation le nécessite, nos résidents décèdent au foyer. En vieillissant, nos résidents ont de plus en plus besoin d'aide et donc de la structure.

S'adapter en permanence

Tout le monde vieillit y compris les équipes qui accompagnent les résidents. Une ergothérapeute adapte en permanence le matériel qui sert pour le transfert des résidents afin de minimiser les problèmes musculo-squelettiques des professionnels (dos, épaules, risques de chute, etc.). Les chambres sont équipées de rails, fixés au plafond, avec un système de hamac qu'on glisse sous la personne pour pouvoir opérer son transfert du lit au fauteuil. Certains collègues sont formés assistants en soin gériatrique (ASG) pour améliorer notre prise en charge des personnes handicapées vieillissantes. Elles deviennent des personnes ressources pour éclairer certaines situations compliquées. Il faut penser à adapter la vêtue : préférer les ceintures élastiques aux fermetures éclair ou aux boutons pour que ce soit moins compliqué et que le résident puisse se débrouiller seul au maximum. Remplacer les lacets par des scratchs, un tee-shirt à la place d'une veste de

pyjama avec des boutons.

Nous réorganisons l'accompagnement au jour le jour au plus près d'un besoin qui fluctue ; si certains moments vitaux comme la toilette prennent plus de temps, nous grignotons sur le temps d'activité pour ne pas bousculer la personne. Nous devons recourir si besoin à des aides à domicile pour intensifier l'accompagnement et la présence auprès des personnes.

Dans le cas d'une personne grabataire, l'accompagnement est plus lourd, il faut être plusieurs pour faire sa toilette, par exemple. Pour cette personne, sur prescription médicale, nous faisons appel, du lundi au vendredi, au service de soins infirmiers (SIAD), qui intervient par le biais d'une aide-soignante, et le week-end, nous sollicitons une association d'aide à domicile, financée par le résident. Cette personne a eu une orientation MAS (maison d'accueil spécialisée), qui représente le plus haut niveau de dépendance. Dans le niveau de dépendance, vous avez le foyer de vie, le foyer d'accueil médicalisé (FAM) et la maison d'accueil spécialisée. Mais comme il n'y a pas de place en MAS, cette personne reste chez nous en FAM. Certaines MAS organisent des temps de fermeture parce qu'elles ne trouvent pas de personnel.

S'attacher à ce qui améliore la vie

Nous essayons de développer certaines thématiques autour de l'alimentation et de la nutrition pour adapter les repas en fonction des besoins de la personne, son niveau d'activité, son âge, son état de santé.

Nous avons mis en place un travail autour de la nutrition, car on mange différemment à vingt ans ou à soixante-dix, grâce à un CLAN (comité de liaison alimentation nutrition) qui se réunit une à deux fois par an. Chaque résident avec un besoin particulier a une fiche alimentaire, régulièrement mise à jour par l'infirmerie, validée par le médecin, adaptée en cuisine : elle précise en quelle texture elle mange (mixé, haché, lissé...). Nous avons eu récemment un ●●●



- travail sur la déglutition : quand un résident tousse en mangeant, cela signifie peut-être que la texture n'est pas adaptée. Des prescriptions ont été faites pour faire venir une orthophoniste chez nous pour observer le résident le temps d'un repas et prodiguer des conseils à l'équipe par la suite pour adapter le matériel, changer la texture. Les professionnels ont été formés sur la posture à adopter pour donner à manger à un résident : ne pas le faire debout, s'asseoir à côté mais pas n'importe comment, respecter un rythme... Nous souhaitons introduire le manger-main pour certains résidents qui sont en capacité de manger seuls si la présentation des aliments convient : un petit morceau de pain avec un morceau de fromage. L'usage des couverts avec des aliments qu'il faut découper, ajouté à la cécité ou la malvoyance, leur est difficile et il faut alors qu'on les nourrisse. Nous allons développer des techniques pour transformer un menu de base en manger-main, une présentation sous forme de petits cubes, par exemple. On peut le mettre en relation avec la journée mondiale de l'hygiène des mains (le 5 mai). Nous avons sensibilisé les collègues il y a quelques années, bien avant le Covid, ce qui nous



a été bien utile, grâce à des activités avec un réseau d'hygiène qui avait apporté du matériel, après un repas manger-main, auquel tous les salariés, jusqu'au directeur, et tous les résidents avaient participé. Depuis 2018, nous travaillons avec une société de restauration extérieure, mais nous avons une équipe de cuisiniers sur site en permanence. Nous partons d'un PNNS (plan nutrition national santé), en découle un GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) en fonction du type de public accueilli et de leurs besoins, puis un plan alimentaire, dont on va s'inspirer pour élaborer les menus.

La place des nouvelles technologies

Les nouvelles technologies tiennent une place grandissante dans les pratiques professionnelles et dans l'accompagnement des personnes.

Outil favorisant le lien avec les familles, connexion avec le monde extérieur, supports pour la mise en place d'activités, gestion de la domotique... les usages sont multiples et les équipes de Voir Ensemble sont mobilisées sur le sujet. Les nouvelles technologies sont devenues incontournables dans le paysage médico-social actuel. C'est un sujet qui est pris en compte par les directions de pôle pour équiper et former les équipes.

Selon Martine Wesolek, directrice du pôle Centre-auvergne-Bourgogne : « Dans dix ans, les personnes seront toutes habituées à l'utilisation des nouvelles technologies, contrairement à maintenant. Il est important de le prendre en compte dès maintenant. » ■

Anticiper pour faire face

Nous adhérons à un réseau de soins palliatifs qui s'appelle Respel (Réseau de Soins Palliatifs de l'Estuaire de la Loire). Certains collègues partent régulièrement en formation pour accompagner la fin de vie des personnes résidentes chez nous.

Il nous a été demandé d'anticiper en rédigeant des contrats obsèques pour que le jour où le décès survient, le choix du résident soit bien pris en compte, alors que la famille est loin et pour ne pas avoir à le faire dans l'urgence. Nous allons le proposer à chaque résident qui le souhaite.

En mars 2022, nous avons démarré le compagnonnage pour une meilleure prise en compte des troubles autistiques : une personne extérieure au service est venue observer une équipe et nous a fait un retour. Cela a été une aide pour les collègues accompagnateurs pour les résidents atteints de ces troubles. C'était une première et le bilan de cette action a été extrêmement positif. ■

Présidentielle 2022 : ne votons pas à l'aveugle !

Olivier Randria, responsable du plaidoyer à Voir Ensemble.

Les partis politiques sont en campagne, le handicap visuel aussi ! Notre collectif d'association composé de la CFPSAA, de la Fédération des aveugles de France, de la Fédération des chiens guides, d'apiDV, de l'association Valentin Haüy et de Voir Ensemble ont produit un livret blanc de 17 propositions pour les prochaines élections.

Ces propositions sont autour de 4 axes :

- Pour réussir l'inclusion des élèves déficients visuels
- Pour une véritable inclusion professionnelle des personnes déficientes visuelles
- Pour l'accessibilité numérique
- Pour l'accessibilité de la chaîne du déplacement

Nous avons remis ce livret blanc le 11 février dans les QG de sept candidats pour les 17 ans de la loi 2005. Notre délégation a commencé cette journée par le QG de Jean-Luc Mélenchon, puis Yannick Jadot (seul candidat que nous avons rencontré en personne), Emmanuel Macron, Eric Zemmour, Valérie Pécresse,

Marine Le Pen, pour terminer par le QG d'Anne Hidalgo.

Vous pouvez retrouver notre livret blanc, une vidéo sur cette journée et les retombées presse sur notre site internet : <https://www.voirensemble.asso.fr/actualites/election-presidentielle-plaidoyer-pour-l-inclusion-des-personnes-deficientes-visuelles> ■



© Mathilde Pieraut

Les membres du collectif d'associations sillonnent la capitale pour faire le tour des QG de campagne des principaux candidats afin de leur remettre leur livret blanc.

Voir Ensemble soutient la revalorisation des métiers de l'Humain

Fin janvier, à l'initiative de l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux), dont est membre Voir Ensemble, les fédérations et associations de solidarité et de santé se sont mobilisées pour la revalorisation urgente des métiers des secteurs social, médico-social, santé et socio-judiciaire. Une pétition a été adressée au Gouvernement, une campagne d'interpellation a été faite sur les réseaux sociaux et des manifestations ont été organisées dans toute la France.

Voir Ensemble a soutenu cette mobilisation qui a permis une première étape : l'ouverture de la prime Ségur aux travailleurs sociaux le 18 février dernier.

Toutefois, cette annonce est encore loin d'être suffisante. Il faut mettre en place une stratégie de revalorisation de l'ensemble de ces métiers, toutes filières confondues.

L'enjeu est de garantir avant tout à chaque citoyen en situation de fragilité, l'accompagnement de qualité dont il a besoin au plus près de ses choix de vie et permettre pour cela aux professionnels menant cet accompagnement, d'être reconnus dans leurs fonctions. ■

Manifeste pour un service public plus humain et ouvert à ses administrés

300 organisations, dont Voir Ensemble, ont cosigné le Manifeste pour un service public plus humain et ouvert à ses administrés.

En effet, la dématérialisation des démarches administratives, si elle peut les simplifier pour de nombreuses personnes, peut aussi être une source majeure d'entrave à l'accès aux droits pour d'autres : nos 300 associations et fédérations ont décidé de dénoncer ensemble cette dérive. Le développement du numérique ne doit pas se substituer à l'accueil physique des personnes.

Pour consulter le Manifeste et le communiqué de presse : <https://www.voirensemble.asso.fr/actualites/manifeste-pour-un-service-public-plus-humain-et-ouvert-a-ses-administrees> ■

Le SEHA en selle

Odile Simon, accompagnante éducative et sociale à la Villeneuve Sainte-Odile (22)



© Voir Ensemble

Trois jeunes de la SEHA, Oscar, Manolita et Sarah, accompagnés de Mégame Ramsaminaick, en contrat d'apprentissage d'éducateur spécialisé, Anaïs Legendre, animatrice équestre, Odile Simon (à droite), accompagnante éducative et sociale, à l'origine du projet.

Depuis septembre 2021, des jeunes du centre d'éducation et de réadaptation pour aveugles et déficients visuels de la Villeneuve Sainte-Odile, à Plénée-Jugon (22), établissement de Voir Ensemble, prennent la direction du manège de l'écurie de Guinefort à Brusvilly pour des séances d'équitation adaptée. Chaque semaine, ils sont accueillis par Elise Hamon et Anaïs Legendre. L'écurie est labellisée Equi Handi Mental et Equi Handi Moteur et Sensoriel par la Fédération française d'équitation et possède un équilibreur, un équipement permettant d'accéder au dos du cheval en toute sécurité.

Accompagnés de Sapeur et de Mignon (les chevaux présents à chaque séance), les élèves de la section d'éducation pour jeunes avec handicaps associés (SEHA) s'exercent à leur rythme sur une selle ou avec l'aide d'un surfaix qui assure un meilleur maintien.

Certains ont ainsi pu dépasser leur appréhension du cheval et également mieux connaître l'environnement équestre. Ils prennent davantage confiance en eux au contact de l'animal. Tous participent avec le sourire. ■

En 2021, solidaires avec la CSI

Groupe du Puy-de-Dôme.

Le groupe Voir Ensemble Puy-de-Dôme, soutenu au niveau régional par des membres des groupes de Haute-Loire et du Cantal, a fait vivre son engagement pris en 2018 de soutenir et permettre la scolarisation d'enfants et étudiants aveugles et malvoyants à Antananarivo. Ils sont accompagnés sur place par l'association MHM (Mampitsoa Handicap Madagascar). La pandémie, dans ce pays, a rendu plus difficile encore la vie quotidienne des enfants, des étudiants et de leurs familles. Le confinement a interrompu la scolarité début avril jusqu'au 15 juin et rendu les cours à l'université très aléatoires. L'activité économique a été stoppée, ce qui a durement impacté les familles. Cette année, celles-ci ont été confrontées à la pénurie alimentaire (sécheresse, récession économique, arrêt des activités de production...).

Nous avons pu leur venir en aide grâce aux dons reçus, en particulier celui du Lions Club de Clermont Volcans, qui a permis la fourniture de rations alimentaires d'urgence à des familles dans le besoin.

Retrouvez l'intégralité des actions du groupe en faveur de la CSI sur : <https://www.voirensemble.asso.fr/actualites-detail/un-groupe-engage-aux-cotes-de-la-csi-2021-une-annee-solidaire-> ■



L'enseignant et les élèves au travail dans la nouvelle classe inclusive.

© Voir Ensemble

Une participation active à la Pastorale de la santé

Christiane Audebert, secrétaire nationale et responsable du groupe du Puy-de-Dôme.

Trois membres du groupe du Puy-de-Dôme ont été sollicitées pour animer des temps lors du dimanche de la Pastorale de la santé sur leur diocèse. Geneviève a accompagné à l'orgue, Cécile et moi avons assuré les lectures. Nous avons aussi apporté nos témoignages de

personnes en situation de handicap. J'ai particulièrement insisté sur la notion de confiance en expliquant qu'il ne fallait pas que les personnes s'interrogent sur nos possibilités de réaliser telles ou telles actions mais nous fassent confiance dans nos capacités d'adaptation. ■

François, Jacques, Hervé... et les autres

Jacques Charlin, président de Voir Ensemble.



Photo de gauche : le pape François à gauche, au centre Jacques Charlin, président de Voir Ensemble, à droite, Roger Lordong, ancien aumônier national de Voir Ensemble. Photo de droite : au centre, Frédéric Dubourg accompagne Hervé Rollin, notre actuel aumônier national.

Vingt-huit membres de Voir Ensemble, Mouvement chrétien des personnes aveugles et malvoyantes ont été reçus en audience privée par le pape François le samedi 19 février, à midi, au Vatican, dans la salle Clémentine. L'accueil a été particulièrement fraternel et chaleureux.

Le père Hervé Rollin, prêtre malvoyant du diocèse de Metz et aumônier national, a évoqué le rayonnement spirituel du Conseil pastoral du mouvement auprès des 2 500 adhérents, répartis en 55 groupes locaux, et des 2 000 usagers accompagnés dans les 33 établissements et services de Voir Ensemble. Il a mis l'accent sur le pèlerinage annuel à Lourdes, le prochain sera organisé du lundi 18 au samedi 23 avril.

En tant que président national de l'association, reconnue d'utilité publique, J'ai développé deux des spécificités de Voir Ensemble : sa dimension chrétienne, son action

de solidarité internationale en lien avec de multiples partenaires, notamment en Afrique francophone et au Maghreb.

Le Saint Père a répondu avec une conviction communicative, ô combien ! Il a rappelé la création du mouvement en juillet 1927, à Lyon, par le père Yves Mollat, prêtre jésuite aveugle ; il a insisté sur la vocation apostolique pour les chrétiens ; il a souligné la prééminence du regard intérieur, en citant Antoine de Saint-Exupéry : « On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux. »

Le pape François a tenu à saluer et bénir individuellement toutes les personnes déficientes visuelles, ainsi que leurs guides.

Les participants à l'audience sont revenus du Vatican émus, émerveillés et heureux. Ils garderont un souvenir inoubliable de ce moment privilégié. ■



© Voir Ensemble/M. Montessuy



© Voir Ensemble/M. Montessuy

A gauche, les membres de Voir Ensemble réunis pour immortaliser ce moment. Ci-dessus, l'attente avant d'entrer dans la salle Clémentine, lieu où nos représentants vont rencontrer le Saint Père. Recueillement et émotion sont partagés.

Vous pourrez retrouver plus de photos et les textes lus par le pape François, le président Charlin et l'aumônier national, Hervé Rollin, sur le site de Voir Ensemble, sur la page de la Pastorale à partir du 10 avril.

Samedi 11 Juin 2022

Animations - Spectacles - Ateliers

Déjà dans
30 villes !



La **Nuit** du
handicap

La rencontre est une fête !



www.nuitduhandicap.fr

